



Schermclub Latem-Deurle asbl

www.schermclublatemdeurle.com

7th INTERNATIONAL YOUTH FENCING CUP EPEE

&

1st LATEM-OPEN (Tournoi récréatif pour les seniors)

02-03 mars 2024

Horaire

Samedi 02/03

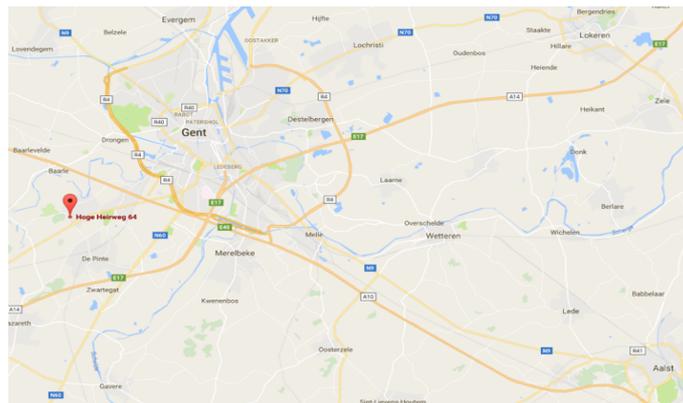
Cat	Sexe	Année de naissance	Appel	Scratch	Début
U17	Masculin	07 => 10	08:30	08:45	09:00
U13	Féminin	11 => 13	09:00	09:15	09:30
U13	Masculin	11 => 13	09:00	09:15	09:30
U11	Mixed	13 => 14	10:00	10:15	10:30
U17	Féminin	07 => 10	10:30	10:45	11:00

Dimanche 03/03

Cat	Sexe	Année de naissance	Appel	Scratch	Début
Sen	Masculin	08 et avant	08:30	08:45	09:00
Sen	Féminin	08 et avant	08:30	08:45	09:00
U15	Masculin	09 => 12	09:00	09:15	09:30
U15	Féminin	09 => 12	09:30	09:45	10:00

Lieu du tournoi

- Complexe Sportif sise Hoge Heirweg 64, 9830 Sint-Martens-Latem, Belgique.



Inscriptions

- La date limite d'inscription est fixé au mercredi **28 février 2024 à 23h59.**
- Inscriptions :
 - Tireurs belges et étrangers avec profile Ophardt:
 - 7th international Youth Fencing Cup Epee : (U11 => U17)
<https://fencing.ophardt.online/fr/widget/event/29129>
 - 1st Latem Open: (Sen)
<https://fencing.ophardt.online/fr/widget/event/29361>
 - Tireurs étrangers sans profile Ophardt:
<http://youthfencingcupepee.weebly.com/registrations.html>
- Le droit d'inscription est de € 20 à payer sur place en espèces.
- Chaque participant doit être titulaire d'une licence nationale, EFC ou FIE valable.

Récompenses

- Des prix en espèces et en nature sont prévus.

Formules de la compétition

- Des formules officielles de compétition seront d'application.
- En planning la formule d'un ou deux tour(s) de poule, suivi par une élimination est prévue.
- Le Directoire Technique (DT) se réserve le droit de modifier cette formule, sans possibilité d'appel, en fonction du nombre d'inscriptions et des circonstances sur place.

Arbitres

- Pour le 7th International Youth Fencing Cup Epee
 - Chaque club doit fournir un arbitre à partir de l'inscription de 4 tireurs (pour l'ensemble des compétitions individuelles de la journée), à partir de 9 tireurs 2 arbitres sont à pourvoir, à partir de 13 tireurs 3 arbitres sont à pourvoir.
 - Les arbitres doivent être licenciés et qualifiés par leur fédération ou par la FIE.
 - Les noms et les qualifications des arbitres sont à communiquer avant la clôture des inscriptions (le 28/02/2024 à 23:59). Le non-respect de cette règle mènera à l'annulation de l'inscription des tireurs.
 - La présence des arbitres est obligatoire entre le premier appel dans la compétition dans laquelle le club a des tireurs inscrits jusqu' à la fin de la dernière compétition dans laquelle le club a des tireurs inscrits ou jusqu'au licenciement par le Directoire Technique (DT).
 - Les clubs **étrangers** peuvent, contre paiement de la somme de 180 € et aussi longtemps que le club en dispose, demander un arbitre au club organisateur. Cela doit être fait par e-mail séparé au club organisateur : schermclublatemdeurle@telenet.be
- Pour le 1st Latem Open
Aucun arbitre n'est requis pour le 1st Latem-Open, un système d'auto-arbitrage sera appliqué.

Normes d'équipement

	U11 U13	U15	U17 Sen
Masque CE 350 N (<i>FIE Lettre urgente 14/2014</i>) (1)	Oui	Oui	Non
Masque FIE 1600 N (<i>FIE Lettre urgente 14/2014</i>) (1)	*	*	Oui
Veste CE 350 N	Oui	Oui	Non
Veste FIE 800 N	*	*	Oui
Pantalon CE 350 N	Oui	Oui	Non
Pantalon FIE 800 N	*	*	Oui
Sous-veste CE 350 N	Oui	Oui	Non
Sous-veste FIE 800 N	*	*	Oui
Gant (2)	Oui	Oui	Oui
Bustier / Protège poitrine dames	Oui	Oui	Oui
Protège poitrine hommes / coquille	*	*	*
Longueur de la lame (3)	2	5	5

Oui	Obligatoire	*	Autorisé	Non	Interdit
-----	-------------	---	----------	-----	----------

- (1) Le nouveau type de velcro (art. m.25 7 f du règlement FIE) est obligatoire. Deux systèmes de sécurité restent également obligatoires (langue métallique + Velcro (nouveau type) ou Velcro avec trois points d'ancrage et système de sécurité auxiliaire en bas du masque). La bavette conductrice est interdite.
- (2) Les gants avec un trou pour faire passer le fil de corps sont interdits.
- (3) La longueur de lame spécifiée est la longueur maximale, des lames plus courtes peuvent toujours être utilisées. (La petite coquille est obligatoire pour les armes avec une lame 0 et 2) Le bloc de la broche de branchement à l'intérieur de la coquille à deux trous distincts, n'est **PAS** obligatoire.
- Les fiches transparentes sur les fils de corps ne sont **PAS** obligatoires. (art. m.29.1.b–art. m.31.2.–art. m.35 règlement FIE).

Restauration

- Pendant toute la compétition des repas légers et des snacks seront à la vente.

Logement

- Hôtels : adresses et informations disponibles via les services touristiques de la ville de Gand:
<https://visit.gent.be/fr/dormir>

Vente de matériel et réparation (uniquement le 2 mars)



Delhem Fencing and Consulting

+32 473 57 58 30 (Marc)

+32 476 24 58 75 (Ruby)

E-Mail: schermen-escrime@delhem.be

Website: <https://www.delhem.be>